

Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	FRETHELLE
Raison sociale de l'entreprise	S.A.R.L.
Liaison déclarée	
Origine ¹ de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Aéroport de Beauvais - Tillé à la Gare routière
Destination ² de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt)</i>	Gare d'Austerlitz; 85 quai d'Austerlitz à Paris (75013)
Itinéraire(s) envisagé(s)	Pièce(s) jointe(s) : Nom(s) du(des) fichier(s) : Aéroport Beauvais Tillé - A16 - D1001- N104 - D317 - A1 - Boulevard Périphérique - Quai de Bercy - Quai de la Râpée - Pont d'Austerlitz - Boulevard de l'Hôpital - Gare d'Austerlitz
Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i>	2H à 2H30 minutes selon la circulation
Fréquence ³ et volume maximum de places proposées à la vente, pour chaque horaire ou plage horaire	Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du(des) fichier(s) : Projet desserte Aéroport Beauvais - Gare d'Austerlitz

¹ Extrémité 1 de la liaison concernée

² Extrémité 2 de la liaison concernée

³ Telle que définie par l'article 31-1 du décret du 16 août 1985 modifié, c'est-à-dire « ensemble d'horaires de passage ou plage horaire de passage selon une périodicité donnée, de véhicules de transport routier de personnes ».

Projet dessertes Aéroport Beauvais -Paris Gare d'Austerlitz
Fréquence 7/7 365j/an

Beauvais (Tillé)→Paris Gare d' Austerlitz		Capacité max passagers	Paris Gare d'Austerlitz →Beauvais (Tillé)		Capacité max passagers
Horaire			Horaire		
Aéroport de Beauvais	Paris Gare d' Austerlitz		Paris Gare d' Austerlitz	Aéroport de Beauvais	
Entre 8h00 et 9h00	Entre 10h00 et 11h00	200	Entre 5h00 et 6h00	Entre 07h00 et 8h00	200
Entre 11h00 et 12h00	Entre 13h00 et 14h00	120	Entre 8h00 et 9h00	Entre 10h00 et 11h00	120
Entre 14h00 et 15h00	Entre 16h00 et 17h00	120	Entre 11h00 et 12h00	Entre 13h00 et 14h00	120
Entre 17h et 18h00	Entre 19h00 et 20h00	200	Entre 14h00 et 15h00	Entre 16h00 et 17h00	200
Entre 20h00 et 21h00	Entre 22h00 et 23h00	120	Entre 17h00 et 18h00	Entre 19h00 et 20h00	120

Capacite annuelle: 554800

